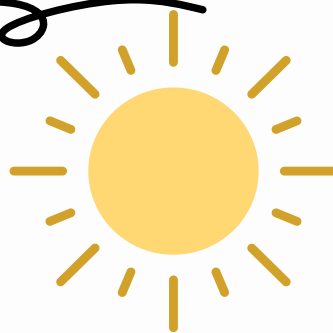




BONNE RENTRÉE!



Le personnel de l'école Jacques-Cartier-St-Denys-Garneau vous souhaite une excellente année scolaire sous le thème « Je brûle d'envie d'apprendre ! »

Vous recevrez un Info-parents par courriel à tous les mois. Il vous donnera plusieurs informations importantes sur notre vie scolaire.


HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Jacques-Cartier : de 7 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 15 h 45

Saint-Denys-Garneau : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h



Assemblée générale annuelle des parents



L'assemblée générale annuelle des parents aura lieu le 20 septembre à 19 h, au gymnase du pavillon Saint-Denys-Garneau.

Lors de celle-ci, les membres du conseil d'établissement de l'école seront élus.

Bienvenue à tous les parents de nos élèves !



Dates importantes à retenir

Jeudi le 24 août :

Rencontre pour les parents d'élèves en maternelle 4 ans 18 h 30

Rencontre pour les parents d'élèves en maternelle 5 ans Groupe A : 18 h 30

Groupe B : 19 h 15

Mardi le 29 août :

Début des cours pour tous

*Entrée progressive pour les élèves de maternelle 4 ans et 5 ans (vérifiez vos courriels)

Jeudi le 31 août :

Rencontre de parents d'élèves de 1^{re} et 2^e années 18 h 30

Mardi le 5 septembre :

Début de l'horaire régulier pour l'ensemble des élèves de maternelle 4 et 5 ans

Mercredi le 6 septembre :

Rencontre pour les parents d'élèves en 5^e et 6^e années 18 h 15

Rencontre pour les parents d'élèves au secondaire 19 h

Jeudi le 7 septembre :

Rencontre pour les parents d'élèves en 3^e et 4^e années 18 h 30



DÉCLARATION DE CLIENTÈLE

Le **29 septembre** ce sera la journée pour la déclaration de la clientèle au ministère. C'est à partir des présences recueillies lors de cette journée que nous confirmons au ministère le nombre d'élèves inscrits à l'école. Il est donc très important que votre enfant soit présent toute la journée. Si votre enfant est absent le **29 septembre** (maladie, rendez-vous ou autre) vous devrez venir à l'école pour signer une lettre qui confirme son inscription et sa fréquentation scolaire à l'école institutionnelle Jacques-Cartier - Saint-Denys-Garneau.

Nous vous remercions de votre collaboration.



JOURNÉE PÉDAGOGIQUE



Lundi 18 septembre

Le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits seulement. Toutes les inscriptions se font en ligne. Consultez la section service de garde sur le site de notre école. Date limite le 30 août.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Pour le préscolaire, afin de faciliter la rentrée, d'assurer la sécurité des élèves et le travail des surveillants, les parents devront rester à l'extérieur de la cour d'école en tout temps. À 10 h 22, les parents devront se stationner dans le stationnement des employés et attendre la cloche dans leur voiture. (le primaire sera en récréation jusqu'à la cloche).

Les élèves qui entrent sur le terrain de l'école doivent se diriger directement à la porte qui leur a été assignée selon les heures d'accueil suivant:

Jacques-Cartier : arrivée entre 7 h 50 et 7 h 55 le matin et entre 12 h 40 et 12 h 45 l'après-midi

St-Denys-Garneau primaire: arrivée entre 8 h 30 et 8 h 40 le matin et entre 13 h 20 et 13 h 30

St-Denys-Garneau secondaire: arrivée entre 8 h 30 et 8 h 40 le matin et entre 12 h 55 et 13 h 05

De plus, par souci de sécurité, lorsque vous venez reconduire ou chercher votre enfant durant les heures de classes, vous devez en tout temps vous présenter à la porte en vous identifiant. La secrétaire dirigera votre enfant à sa classe ou demandera qu'il vienne vous rejoindre.

Implication des parents de notre école

Les parents de nos élèves sont les bienvenus à l'école. Si vous souhaitez vous impliquer il est possible de le faire de toutes sortes de façons.

Conseil d'établissement: Instance politique où les décisions et les orientations de l'école sont prises. L'élection des membres se fera lors de l'assemblée générale du 20 septembre, à 19 h, au gymnase de l'École Saint-Denys-Garneau.

OPP: Parents bénévoles impliqués dans l'organisation d'événements scolaires, de campagnes de financement et dans le soutien au personnel lors de grandes fêtes. Les parents pourront donner leur nom lors de l'assemblée générale du 20 septembre.



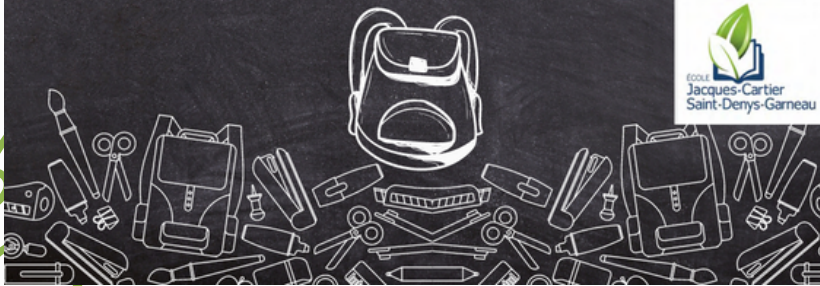
CONTRATS À COMBLER DANS NOTRE ÉCOLE !

Musique - primaire 85,37 %, AU TOTAL 35 PÉRIODES DANS 2 ÉCOLES DU CSSC

ÉCRIRE À : [JULIE.LANTHIER@CSCG.OUV.QC.CA](mailto:julie.lanthier@cscgouv.qc.ca), SECRÉTAIRE D'ÉCOLE

Anglais - secondaire 22 PÉRIODES EN SECONDAIRE 1 ET 2. POSSIBILITÉ D'UN 100%

ÉCRIRE À : [FRANCINE.ROY@CSCG.OUV.QC.CA](mailto:francine.roy@cscgouv.qc.ca), SECRÉTAIRE D'ÉCOLE



Service de
garde de
Jacques-
Cartier

Pour les enfants inscrits au service garde : vous avez reçu une confirmation d'inscription. Si vous devez faire une modification, vous devez faire la demande de formulaire au service de garde avant le 25 août ou après le 15 septembre. Afin d'assurer le bon fonctionnement, il ne sera pas possible de faire de changements entre le 26 août et le 15 septembre.

Il est important de prendre connaissance de la politique d'utilisation du service de garde à l'adresse suivante: <https://ecole-jcartier-sdgarneau.cssc.gouv.qc.ca/service-de-garde/>

Votre enfant doit avoir son repas ainsi que ses ustensiles et son napperon.

Toutes les modifications de fréquentation se font à l'aide d'un formulaire prévu à cet effet. Écrivez à sgarde.jcartier@cscapitale.qc.ca pour l'obtenir.

Nous vous rappelons que si votre enfant est inscrit au service de garde en fin de journée, il n'est pas possible de téléphoner à l'école pour lui faire prendre l'autobus.

Concernant les journées pédagogiques, veuillez consulter le site de l'école à l'onglet service de garde : [journées pédagogiques](#).

Le service de garde est toujours à la recherche de personnel pour compléter son équipe. Si vous êtes intéressé à travailler au service de garde, vous pouvez contacter Louise Auger, responsable du service de garde, au 418-686-4040 poste 3214.

FICHE SANTÉ



Vous recevrez la fiche santé de votre enfant dans son sac d'école. Il est important de la vérifier et de la retourner dans le sac de votre enfant le plus rapidement possible. L'infirmière scolaire en prendra connaissance et fera les suivis au besoin.

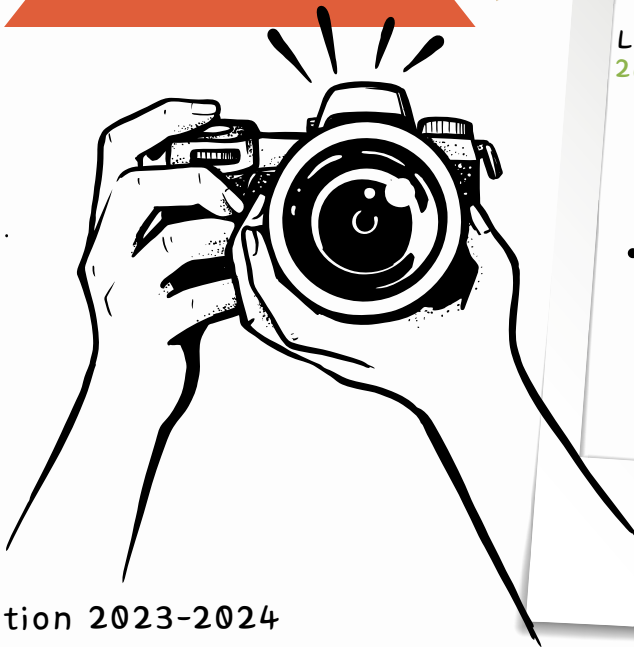
MÉDICATION À L'ÉCOLE



La loi no 90 encadre l'administration et la distribution de médicaments dans les écoles.

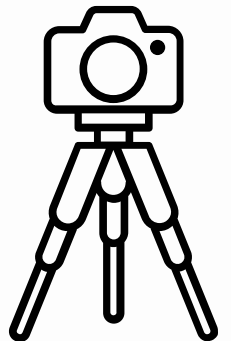
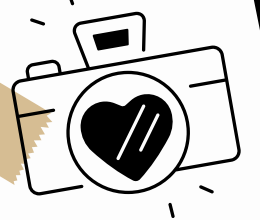
- Tout médicament pris à l'école doit être prescrit par un médecin. Le médicament doit être dans le contenant d'origine (avec la prescription collée) et identifié au nom de l'enfant.
- En tout temps, vous devez signer une autorisation de distribution de médicament.
- L'enfant doit être capable de prendre lui-même sa médication sous la supervision d'un adulte de l'école.
- Exceptionnellement, un adulte peut donner un médicament à un élève, mais il doit d'abord avoir été formé par une personne du réseau de la santé soit l'infirmière de l'école.
- Nous vous demandons de voir avec votre médecin la possibilité que les antibiotiques ou prescriptions ponctuelles puissent être donnés en deux doses (matin et soir) à la maison.

Photos
scolaires !



Les photos scolaires auront lieu les
26 et 27 septembre prochain.

- Tant des photos individuelles qu'une photo de groupe seront prises;
- **Si vous ne souhaitez pas** que votre enfant soit photographié, vous devrez aviser son enseignant(e)



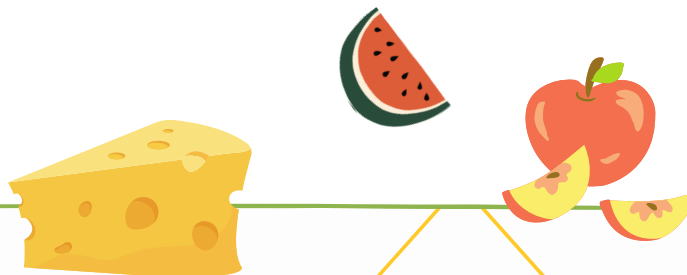
LES COLLATIONS POUR L'ÉCOLE



En ce début d'année scolaire, nous sommes heureux de vous présenter la campagne de promotion « [Les collations pour l'école](#) ». Un courriel vous sera acheminé, prochainement, avec tous les détails. Cliquez [ici](#) pour consulter les documents directement sur notre site internet.

Cette campagne souhaite :

- Promouvoir de saines habitudes alimentaires;
- Favoriser la réussite scolaire;
- Aider votre enfant à grandir en santé.



Suivez notre nouvelle page Facebook officielle !

alloprof parents



Vous connaissez Alloprof parents?

C'est une ressource incroyable pour vous aider à accompagner votre enfant dans son parcours scolaire.

Vous y retrouverez des articles sur des sujets divers.

Par exemple :

- [5 façons de préparer votre enfant à la maternelle](#)
- [8 conseils pratiques pour économiser à la rentrée](#)
- [Trucs et astuces pour réduire le stress](#)
- [Les transitions scolaires](#)

